

LES RESSOURCES YORBEAU INC.
(« Yorbeau » ou la « Compagnie »)

**Rapport de gestion
pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009**

Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 24 mars 2010 et devrait être lu conjointement avec les états financiers annuels de la Compagnie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009 et les notes qui y sont afférentes.

Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs. Ces énoncés comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui avaient été envisagés dans les énoncés prospectifs. La Compagnie est d'avis que les prévisions reflétées dans ces énoncés prospectifs sont fondées sur des hypothèses raisonnables mais rien ne garantit que ces prévisions s'avéreront exactes.

Général

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Compagnie a continué ses activités sur la propriété Rouyn.

La Compagnie a complété la compilation et l'interprétation des données d'exploration du programme de forage 2008. De plus, la Compagnie a réalisé un estimé des tonnes et de la teneur potentielles aux cibles Lac Gamble et Cinderella sur la base d'une méthode polygonale manuelle, utilisant des polygones contrôlés par la localisation des forages, aux points de percé le long d'un axe tabulaire à pendage vers le nord du Groupe de Piché. L'estimé pour la cible du Lac Gamble est un gîte aurifère conceptuel d'un minimum de 1,5 à 1,7 million de tonnes avec une teneur de 9 à 10 g/t Au pour un contenu de 500 000 à 525 000 onces d'or et l'estimé pour la cible Cinderella est un gîte aurifère conceptuel d'un minimum de 250 000 à 270 000 tonnes d'une teneur de 15 à 16 g/t Au pour un contenu de 120 000 à 140 000 onces d'or¹.

La Compagnie a complété du forage sur la cible Cinderella Est de la propriété Rouyn, laquelle est située à environ 700 mètres à l'est de la zone d'intérêt historique Cinderella, et a obtenu les résultats les plus significatifs du trou de forage 09-CI-519. La direction est extrêmement satisfaite des résultats du forage 519 qui a intercepté 12,6 g/t Au sur 4 mètres dans le Groupe de Piché et **74,67 g/t Au sur 10,35 mètres**, incluant **5 750 g/t Au sur 0,13 mètres** dans une nouvelle zone, la zone du mur (« footwall »), située dans les roches sédimentaires métamorphisées sous le Groupe de Piché (voir le communiqué de presse du 23 septembre 2009). Ce résultat de forage a été obtenu dans un secteur pratiquement inexploré de la propriété qui s'étend sur 800 mètres dont la limite à l'ouest est le forage 413 effectué en 2006 qui a intercepté 43,5 g/t Au sur une longueur de carotte de 4,95 mètres et la limite à l'est est le forage 467 effectué en 2008 qui a intercepté 41,6 g/t Au sur une longueur de carotte de 2,5 mètres.

La Compagnie a également complété du forage à la zone Lac Gamble de la propriété Rouyn. Les résultats du forage effectué en 2008 et 2009 indiquent qu'il y a deux zones cibles dans le corridor Augmitto-Astoria. La première est le Groupe de Piché qui a fourni des teneurs élevées d'or sur des largeurs de plusieurs mètres au cours du programme de forage 2008. La deuxième zone cible est la zone du mur présente près du contact inférieur du Groupe de Piché et des sédiments sous-jacents. Cette zone est l'hôte de la teneur aurifère exceptionnelle dans le forage 519 à Cinderella et est également un hôte important de

¹ À ce jour, la quantité et la teneur potentielles des gîtes aux cibles Lac Gamble et Cinderella sont hypothétiques, l'exploration n'est pas suffisante pour délimiter des ressources minérales sur ces gîtes et il n'est pas certain qu'une exploration plus poussée permettrait d'en établir la présence.

la minéralisation aurifère à la mine Astoria qui était en exploitation dans le passé. Les récents forages indiquent que les zones aurifères dans le Groupe de Piché des blocs du Lac Gamble et de Cinderella se poursuivent à l'est, à l'ouest et en profondeur et que la zone du mur semble maintenant être continue entre Augmitto et Cinderella, et entre Lac Gamble et Astoria.

Au cours de l'exercice, la Compagnie a dépensé un total de 1 685 594 \$ en activités d'exploration sur la propriété Rouyn.

En mai 2009, la Compagnie a complété un placement privé aux termes duquel 2 900 000 actions ordinaires accréditives ont été émises au prix de 0,28 \$ l'action pour un produit brut de 812 000 \$.

En août 2009, la Compagnie a effectué une offre de droits auprès de ses actionnaires qui a généré un produit brut de 852 277 \$. Un total de 6 087 696 actions ordinaires, dont 3 043 848 sont des actions accréditives, ont été émises aux termes de l'offre à un prix de souscription de 0,14 \$ l'action.

En décembre 2009 et janvier 2010, la Compagnie a complété un placement privé aux termes duquel 14 021 000 actions ordinaires ont été émises au prix de 0,25 \$ l'action pour un produit brut de 3 505 250 \$. La Compagnie utilisera le produit de ce placement privé principalement pour financer son programme de forage 2010 sur la propriété Rouyn. L'objectif de ce programme de forage est de tester les prolongements potentiels des intersections à forte teneur de long du Groupe de Piché et la zone du mur aux cibles Lac Gamble et Cinderella. La Compagnie a l'intention de forer environ 17 000 mètres de forage NQ dans le corridor Augmitto-Astoria au cours des six premiers mois de 2010.

Risques et incertitudes

L'exploration et la mise en valeur de gisements minéraux peuvent être affectées à différents degrés par plusieurs facteurs tels que les règlements du gouvernement, les risques environnementaux, l'utilisation des terres, la dépendance sur le personnel-clé et d'autres risques normalement encourus dans l'industrie minière. La Compagnie a de nombreux concurrents disposant de ressources financières, techniques ou autres plus importantes que les siennes.

L'exploration, la mise en valeur et l'exploitation des propriétés de la Compagnie peuvent exiger un financement supplémentaire considérable. La source de fonds futurs disponibles à la Compagnie est l'émission de capital-actions additionnel. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Compagnie. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production à l'une ou à l'ensemble des propriétés de la Compagnie, et même occasionner la perte de sa participation dans la propriété.

Résultats des activités

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Compagnie a subi une perte nette de 1 354 044 \$ comparativement à une perte nette de 2 078 027 \$ l'année précédente. Ceci représente une perte nette de 0,01 \$ par action. Les dépenses pour l'exercice ont totalisé 1 651 232 \$ comparativement à 2 108 847 \$ lors de l'exercice terminé le 31 décembre 2008. Les dépenses administratives pour l'exercice ont augmenté de 241 721 \$ comparativement à l'année précédente en raison principalement d'une augmentation des frais de consultation et des frais légaux. La Compagnie a encouru un total de 1 684 594 \$ en dépenses d'exploration (comparativement à 3 005 954 \$ l'année précédente), toutes ces dépenses ayant été encourues sur la propriété Rouyn. Ces dépenses d'exploration ont donné lieu à une augmentation des éléments d'actif minier et d'exploration, lesquels s'élevaient, déduction faite des crédits de droits miniers et relatifs aux ressources, à 13 978 414 \$ au 31 décembre 2009 (comparativement à 12 714 540 \$ au 31 décembre 2008), ce qui représente la valeur comptable nette de la propriété Rouyn.

Information annuelle choisie

Le tableau suivant présente de l'information annuelle choisie pour chacun des trois plus récents exercices complétés :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2007</u>
Revenu total	1 188 \$	30 820 \$	86 427\$
Perte avant impôts	(1 650 044) \$	(2 078 027) \$	(1 067 241) \$
Perte nette	(1 354 044) \$	(2 078 027) \$	(1 067 241) \$
Perte nette par action, de base et diluée	(0,01) \$	(0,02) \$	(0,01) \$
Actif total	16 579 067 \$	14 264 089 \$	12 909 178 \$
Passif financier à long terme	Néant	Néant	Néant

Sommaire des résultats trimestriels

Le tableau suivant présente de l'information financière trimestrielle choisie pour chacun des huit plus récents trimestres complétés :

<u>Trimestre terminé le</u>	<u>Revenu</u>	<u>Perte nette</u>	<u>Perte nette par action, de base et diluée</u>
31 décembre 2009	154 \$	(192,142) \$	(0,01) \$
30 septembre 2009	60 \$	(331,580) \$	(0,01) \$
30 juin 2009	0 \$	(418,495) \$	(0,01) \$
31 mars 2009	974 \$	(411,827) \$	(0,01) \$
31 décembre 2008	5 838 \$	(521,256) \$	(0,01) \$
30 septembre 2008	14 911 \$	(232,365) \$	(0,01) \$
30 juin 2008	5 867 \$	(298,466) \$	(0,01) \$
31 mars 2008	4 204 \$	(257,515) \$	(0,01) \$

Les états financiers pour les périodes indiquées ci-haut ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Trimestre terminé le 31 décembre 2009

Au cours de la période de trois mois terminée le 31 décembre 2009, la Compagnie a complété les première et deuxième tranches d'un placement privé d'actions. Aux termes de ces deux tranches, la Compagnie a émis 10 916 000 actions ordinaires au prix de 0,25 \$ l'action pour un produit brut de 2 729 000 \$. La Compagnie utilisera le produit de ce financement principalement pour financer son programme d'exploration 2010 sur sa propriété Rouyn.

Liquidité

La Compagnie a financé ses activités presque exclusivement par la vente de ses actions et continuera à le faire dans un avenir prévisible.

Au 31 décembre 2009, l'encaisse et les dépôts à terme de la Compagnie totalisaient 2 048 254 \$ comparativement à 702 593 \$ au 31 décembre 2008. Le fonds de roulement au 31 décembre 2009 était de 2 096 616 \$ comparativement à 742 879 \$ au 31 décembre 2008. L'augmentation de l'encaisse et du fonds de roulement résulte du placement privé de la Compagnie en décembre 2009 qui a généré un produit brut de 2 729 000 \$.

Ressources en capital

Au cours de l'exercice, la Compagnie a complété une offre de droits aux termes de laquelle elle a émis 6 087 696 actions ordinaires pour un produit brut de 852 277 \$ et des placements privés aux termes desquels elle a émis 13 816 000 actions ordinaires pour un produit brut de 3 541 000 \$. La Compagnie n'a aucun engagement de dépenses en capital.

Principales estimations comptables

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants des actifs et des passifs, sur les informations fournies relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours de la période de déclaration.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent l'évaluation de la valeur recouvrable nette des éléments d'actif minier et d'exploration.

Le recouvrement des éléments d'actif minier et d'exploration dépend de plusieurs facteurs à l'égard desquels la Compagnie n'a pas de contrôle, dont la découverte de réserves de minerai économiquement récupérable, la capacité de la Compagnie d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme les programmes d'exploration et de mise en valeur des propriétés, et, par la suite, la mise en production ou la cession de ces éléments d'actif pour des montants en excédent de leur valeur comptable.

Par conséquent, les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Modifications de conventions comptables

Modifications comptables en vigueur en 2009

1. *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 du Manuel, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et modifie le chapitre 1000, *Fondements conceptuels des états financiers*. Ce nouveau chapitre établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels après leur constatation initiale.

Les normes visant les écarts d'acquisition demeurent telles qu'elles étaient dans l'ancien chapitre 3062. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008 et la Compagnie l'a mise en application à compter du 1^{er} janvier 2009.

L'adoption de cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence importante sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Compagnie.

2. *Instruments financiers – Informations à fournir*

En juin 2009, le Conseil des normes comptables (le « CNC ») a publié des modifications au chapitre 3862, *Instruments financiers - informations à fournir*, du Manuel de l'ICCA de manière à le rendre conforme à l'IFRS 7, *Instruments financiers - informations à fournir*. Ce chapitre a été modifié afin d'inclure des obligations d'information additionnelles au sujet de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers et d'améliorer les informations sur le risque de liquidités. Ces modifications établissent une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux, qui accorde la priorité aux données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur. Ces niveaux sont les suivants : le Niveau 1, soit les données observables comme les prix cotés sur des marchés actifs; le Niveau 2, soit les données d'entrée autres que les prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement; et le Niveau 3, soit les données d'entrée qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables, ou alors le sont seulement dans une très faible mesure, ce qui oblige les entités à établir leurs propres hypothèses. Les modifications s'appliquent aux états financiers annuels relatifs aux exercices terminés après le 30 septembre 2009 et elles s'appliquent à la Compagnie à compter du 31 décembre 2009. Le chapitre modifié porte seulement sur les informations à fournir et n'a eu aucune incidence sur les résultats financiers de la Compagnie.

Modifications comptables futures

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le CNC a annoncé que les normes comptables du Canada vont converger vers les Normes internationales d'information financière (les « NIIF ») et que les compagnies publiques devront présenter leur information financière conformément à ces normes, avec des données comparatives, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. La Compagnie obtiendra la formation sur les NIIF et élaborera un plan d'action afin d'être prête pour la conversion pour l'exercice 2011.

La Compagnie a débuté les activités de planification, y compris la mise sur pied d'un comité responsable composé du responsable des finances et d'un membre indépendant du comité de vérification, et elle procède actuellement à une évaluation détaillée et à la conception de sa stratégie d'implantation générale.

Basée sur une analyse préliminaire, les NIIF suivantes pourraient avoir un impact sur les états financiers de la Compagnie :

NIIF 1 : Cette directive indique les directives à suivre lorsque les NIIF sont adoptées pour la première fois.

NIIF 2 : Paiement fondé sur les actions : Lorsque l'acquisition est graduelle, cette NIIF requiert que chaque tranche de l'octroi soit évaluée et comptabilisée séparément.

NIIF 6 : Selon cette NIIF, la Compagnie doit déterminer une convention comptable afin d'identifier quelles dépenses d'activités d'exploration et d'évaluation des ressources minérales seront comptabilisées comme actifs.

NCI 36 (Norme comptable internationale) : Cette norme concerne la méthode de dépréciation des actifs basée sur les flux de trésorerie actualisés.

Le système comptable de la Compagnie est simple et la Compagnie croit être en mesure de l'adapter aux NIIF.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef des finances de la Compagnie ont évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information de la Compagnie à la fin de l'exercice terminé le 31 décembre 2009. Sur la base de cette évaluation, les dirigeants ont conclu qu'à cette date, ces contrôles et procédures de la communication de l'information comportaient une faiblesse importante, laquelle est attribuable à une séparation inadéquate des fonctions relatives, d'une part, à l'autorisation, à l'enregistrement, à l'examen et au rapprochement des opérations de vente et d'achat et, d'autre part, à l'enregistrement des encaissements et au rapprochement des comptes bancaires. Cette faiblesse importante pourrait donner lieu à des inexactitudes importantes dans les états financiers de la Compagnie et est également considérée comme une faiblesse importante du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Compagnie. La direction a conclu et le conseil d'administration a approuvé que, compte tenu de la taille actuelle de la Compagnie, de son stage de développement actuel et de l'intérêt actuel des actionnaires, la Compagnie n'a pas les ressources nécessaires à l'embauche de personnel additionnel pour corriger cette lacune.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef des finances de la Compagnie ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, un contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2009. Sur la base de cette évaluation, les dirigeants ont conclu qu'à cette date, ledit contrôle interne de l'information financière comportait une faiblesse importante, laquelle est attribuable à une séparation inadéquate des fonctions relatives tel que mentionné à la rubrique « Contrôles et procédures de communication de l'information ».

Il n'y a eu aucun changement concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière survenu pendant l'exercice de la Compagnie terminé le 31 décembre 2009 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qui aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Transactions avec des parties liées

David Crevier, le président du conseil d'administration et un administrateur de la Compagnie, est un associé de Colby, Monet, Demers, Delage & Crevier, s.e.n.c.r.l., un cabinet d'avocats qui a fourni des services juridiques à la Compagnie d'un montant de 444 997 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

En contrepartie partielle pour l'acquisition d'un bail minier et de 12 claims miniers qui font maintenant partie de la propriété Rouyn, la Compagnie a consenti, aux termes d'une convention datée du 14 juillet 1997, à payer à Société Minière Alta Inc. (« Alta ») une redevance de 50 000 \$ par année. La Compagnie verse annuellement à Alta une somme de 50 000 \$ à titre d'avance sur la redevance. Les paiements à titre d'avance sur la redevance sont imputés à l'état des résultats, du résultat étendu et du déficit car ces paiements ne seront jamais récupérés. G. Bodnar, jr, un administrateur de la Compagnie, est le seul actionnaire d'Alta.

Au cours de l'exercice, Yorbeau a payé 174 825 \$ à une société dont le président et l'actionnaire qui la contrôle est Thomas L. Robyn, le président et chef de la direction de Yorbeau. En contrepartie pour ce paiement, la société a offert les services de M. Robyn à Yorbeau.

Au cours du même exercice, Gérald Riverin, un administrateur de Yorbeau, a fourni des services de consultation à la Compagnie d'un montant de 21 600 \$.

Instruments financiers

Les instruments financiers utilisés par la Compagnie consistent de l'encaisse et des dépôts à terme. L'encaisse et les dépôts à terme sont investis dans des investissements à court terme ayant des dates d'échéance de trois mois ou moins et sont utilisés pour le fonds de roulement et tout autre besoin corporatif.

Évènement subséquent

En janvier 2010, la Compagnie a complété la troisième tranche d'un placement privé d'actions. Aux termes de cette troisième tranche, la Compagnie a émis 3 105 000 actions ordinaires à 0,25 \$ l'action pour un produit brut de 776 250 \$. La Compagnie a recueilli un montant total de 3 505 250 \$ en vertu de ce placement. Ce produit sera utilisé principalement pour financer le programme d'exploration 2010 de la Compagnie sur sa propriété Rouyn.

Information sur les actions en cours

Le capital autorisé de la Compagnie consiste d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A dont 152 987 946 étaient émises et en cours au 24 mars 2010. À cette date, la Compagnie avait également en cours des options visant l'achat d'un total de 5 990 000 actions à des prix variant de 0,16 \$ à 0,35 \$ par action.

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels à l'égard de la Compagnie sont disponibles sur SEDAR à www.sedar.com.